

221C2712
FR0000124141-FS0821

13 octobre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VEOLIA ENVIRONNEMENT
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 octobre 2021, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 octobre 2021, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CNP Assurances¹ et LBP Prévoyance¹, le seuil de 10% des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir, directement et indirectement, 44 827 732 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant 70 863 851 droits de vote, soit 6,50% du capital et 9,72% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	30 995 375	4,49	57 031 494	7,83
CNP Assurances ¹	13 745 157	1,99	13 745 157	1,89
LBP Prévoyance ¹	87 200	0,01	87 200	0,01
Total CDC	44 827 732	6,50	70 863 851	9,72

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT³.

¹ Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.

² Sur la base d'un capital composé de 689 979 985 actions représentant 728 809 751 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF le 15 septembre 2021 sous le n° 21-401 et communiqué de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT du 6 octobre 2021.